



Projet d'installation solaire à

Projet de parc agrivoltaïque d'Aize, Indre

Le projet est construit avec deux exploitations agricoles d'éleveurs bovins localisées aux lieux-dits Bois Moulins et Le Craillard. Initié en juillet 2023, le projet de parc agrivoltaïque d'Aize a été une première fois présenté en mairie en octobre 2023, puis tout au long du projet jusqu'en mars 2025. Le projet a également été présenté au maire de Buxeuil en décembre 2023 et a intégré des mesures d'évitement afin de réduire la co-visibilité depuis le bourg. Le projet a été présenté à la Communauté de communes en février et octobre 2024, puis à la Chambre d'Agriculture de l'Indre en janvier 2024. Enfin, il a été soumis au comité technique du pôle de transition énergétique de l'Indre en octobre 2024, pour recueillir les préconisations des différents services et s'assurer d'une bonne intégration locale, puis au SDIS 36 afin de recueillir les préconisations d'implantation et d'aménagements.

Le projet agrivoltaïque couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'un parc agrivoltaïque. La capacité de production électrique a été évaluée à ce jour à 26,2 MWc pour une production d'environ 31 237 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 14 052 personnes (source : agence ORE 2 223 kWh/habitant/an).

Des études de faisabilité (technique, environnementale, agricole) ont été conduites et sont en cours de finalisation. Ainsi, début 2024, ADEV Environnement basé à Le Blanc (Indre) a démarré une étude d'impact environnemental. Elle comprend des études sur les volets naturel (faune, flore et zones humides), paysager et réglementaire. Cette étude est constituée de relevés sur les quatre saisons. ATLACE réalise actuellement l'étude préalable agricole qui mesure l'impact du projet sur l'activité agricole des exploitations et des filières. Agrisoléo a réalisé une simulation de rendement prairial avec une étude climatique. In the Air a réalisé une étude topographique du site. Les inventaires réalisés dans le cadre de l'étude d'impact ont permis d'identifier les enjeux environnementaux et caractériser les zones à fort enjeu environnemental. Ces dernières seront évitées et feront l'objet de mesures ciblées afin de garantir leur préservation.

En phase avec la vision de l'agrivoltaïsme que nous portons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques actuelles. Sur le site, l'élevage bovin et la production de fourrage seront maintenus grâce à la technologie trackers qui permet une synergie.. Notre solution agrivoltaïque, est conçue sur mesure avec les exploitants agricoles afin de coupler une activité agricole principale et pérenne avec une production d'électricité renouvelable au travers de la mise en place d'un pâturage tournant. Cette pratique agricole vise à densifier ponctuellement le pâturage et à optimiser la gestion des pâtures en apportant un amendement organique naturel et en limitant l'apparition de mauvaises herbes.

Le dépôt de la demande de permis de construire est prévu en fin d'année 2025. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2026 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



31 237 MWh

d'électricité produite chaque année



26,2 MWc

de puissance projetée



6 505

foyers approvisionnés chaque année
(équivalent)



10

hectares de surface de modules



8 734

tonnes de CO₂ économisées
chaque année (estimation)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de parc agrivoltaïque ?

Partagez votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse jeanraphael.traub@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Jean-Raphaël Traub, Lightsource bp, c/o B'coworkers,
60 boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers

Présentation publique du projet de parc agrivoltaïque en mairie d'Aize

Pour ce projet agrivoltaïque, nous avons prévu d'organiser une présentation publique en mairie d'Aize le 12 juin 2025, lors de laquelle nous présenterons les contours aux agriculteurs, élus et habitants.

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT PRÉLIMINAIRE

Projet d'installation solaire à

Projet de parc agrivoltaïque d'Aize, Indre (36)

Au terme de la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux, agricoles, paysagers et techniques inventoriés lors des études de faisabilité, nous envisageons le schéma d'implantation préliminaire suivant, qui sera amené à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques et les conclusions des différentes études que nous conduisons



Mesure en faveur de la biodiversité

Le plan d'implantation intègre les recommandations d'évitement et de réduction de l'étude d'impact environnementale. Il comprend des zones d'évitement à l'endroit des zones présentant des enjeux forts (autour des haies, des arbres, de la mare). D'autres mesures liées à la conception, la construction et le suivi environnemental sont intégrées aux différentes études d'impact.



ensemencement de prairies

À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux. La croissance de l'herbe dans le parc agrivoltaïque est caractérisée par une pousse plus longue l'hiver et l'été, permettant de mieux répartir la production fourragère.



Poursuite de l'activité d'élevage

Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, le projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion du troupeau en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.). L'ensemble du projet est conçu sur mesure avec les exploitants du site afin d'apporter à l'activité agricole, une réponse face aux défis climatiques et un outil au service de la production agricole. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation. Morins afin de garantir la vocation première des terrains, à savoir une production agricole principale et significative.

Conservation des haies existantes

Nous adapterons l'implantation des installations pour conserver toutes les haies existantes. Par ailleurs, nous planterons de nouvelles haies dans le cadre des mesures de réduction et d'accompagnement que nous mettrons en œuvre dans le cadre du projet d'Aize.



Intégration paysagère

L'intégration paysagère a été au cœur de notre réflexion pour la conception du projet. Des éloignements ont été pris par rapport aux habitations et aux voies de circulation. De nombreuses haies bocagères seront implantées, selon un principe de multi-strates et permettront de limiter l'impact visuel du projet tout en renforçant le caractère bocager du site. Dans ce même objectif, nous clôturerons le site à l'aide d'une clôture de type agricole avec poteaux en bois, tout comme nous porterons une attention particulière à l'habillage des postes techniques afin de nous assurer de la bonne intégration du projet au cadre paysager local.

FAQs

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Il existe toutefois une perte de terre minime (moins de 5 %) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence d'un poste de transformation et d'un poste de livraison.

À qui incombe l'entretien des installations ?

Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations et de l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales que nous ensemençons autour de la ferme. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Des recherches sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres. Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les cultures des aléas climatiques, comme la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global.

Quid du bien-être animal ?

Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent.





Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des échanges, réunions et présentations avec les élus, les habitants et les administrations pour informer sur nos projets et recueillir leurs recommandations.

Nous avons présenté le projet aux élus du territoire, au pôle ENR de la DDT de l'Indre et aux riverains des projets. Nous organiserons également une permanence publique à la salle des fêtes d'Aize **le 12 juin 2025 de 17h à 20h**, lors de laquelle nous répondrons aux questions des agriculteurs et des habitants.



12 juin 2025

à la salle des fêtes d'Aize

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à jeanraphael.traub@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse – B'Coworkers c/o Lightsource bp, 60 boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers – nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial des renouvelables onshore. Depuis plus de 10 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

